MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE PÉKIN

Semaine du 21 novembre 2022

Chine continentale

Conjoncture (ici)

Covid : *poursuite de la hausse massive du nombre de contaminations*
Immobilier : *les grandes banques nationales annoncent de nouveaux financements pour les promoteurs, en réponse aux demandes des autorités*
Politique monétaire : *l'écart entre les dépôts et les prêts bancaires s'élargit, les mesures de soutien résultant essentiellement en l'augmentation des dépôts bancaires*
Retraites : *publication des derniers détails réglementaires pour le lancement des fonds de pension privés individuels*
Démographie : *baisse continue de la natalité chinoise*

Banque et finance (ici)

Ouverture financière : *le gouvernement chinois assouplit les mesures de gestion des fonds pour les investisseurs institutionnels étrangers sur le marché obligataire*
Marché boursier : *des marchés en baisse cette semaine, Shanghai résiste. Depuis début novembre, malgré la déception liée à l'absence de réouverture, les marchés chinois sont en territoire positif*

Industrie et numérique (ici)

Semi-conducteurs : *un rapport fait état d'une pénurie de talents dans le secteur à horizon 2024*
Batteries : *face à la hausse du prix des matières premières, les autorités cherchent à renforcer la chaine d'approvisionnement des batteries au lithium*
Electronique : *des émeutes à l'usine Foxconn de Zhengzhou laissent présager un ralentissement prolongé de la production d'iPhone 14*
Economie numérique : *la SAMR publie un projet de révision de la loi sur la concurrence déloyale (AUCL)*

Développement durable, énergie et transports (ici)

Energie : *Accord d'approvisionnement de 4 millions de tonnes de GNL par an sur 27 ans entre Sinopec et Qatar Energy*

COP27 : *clôture de la conférence sur un accord pour créer un fond dédié aux « pertes et préjudices », mais sur une faible ambition pour la réduction des émissions*
Marché carbone : *publication du plan d'allocation de quotas pour la deuxième période de conformité pour consultation publique*
Climat : *Publication d'un rapport qui établit le bilan et les scénarios de la transition climatique en Chine*
Aviation civile : *la compagnie Colorful Guizhou Airlines réalise le premier vol commercial incorporant des carburants d'aviation durable en Chine*

Hong Kong et Macao (ici)

Hong Kong

Inflation : *la hausse de l'indice des prix à la consommation s'élève à 1,8 % en octobre*
Asie-pacifique : *le chef de l'exécutif John Lee s'est rendu à Bangkok pour le sommet de l'APEC*

Macao

Macroéconomie : *contraction de 33 % du PIB au 3ème trimestre*

Taïwan (ici)

Industrie : *ASML investit à Taïwan*
Relation régionale : *Taïwan au sommet de l'APEC*
MediaTek : *les entreprises de semi-conducteur développent la chaîne de production au-delà de Taïwan*
R&D : *amendement à la loi sur l'innovation industrielle*
Balance des paiements : *les avoirs de réserve enregistrent une baisse importante au T3 2022*

Chine continentale

Conjoncture

Covid : poursuite de la hausse massive du nombre de contaminations

La vague épidémique que connait en ce moment la Chine continentale se poursuit. Le nombre de cas de contamination poursuit sa hausse : sur la journée du jeudi 24 novembre (*tous les chiffres de cette brève sont arrêtés à cette date*), 32 943 nouveaux cas de contaminations ont été enregistrés dans le pays, un nouveau record. Seulement 10% de ces cas sont répertoriés par les autorités comme « symptomatiques ». Une évolution notable a été l'annonce par les autorités des premiers décès attribués officiellement au Covid-19 depuis le mois de mai, avec 6 nouveaux décès recensés depuis une semaine.

L'augmentation du nombre de cas au niveau national ralentit (+30 % sur la semaine écoulée, contre une multiplication par 2 sur les 7 jours précédents), mais de nombreux foyers locaux enregistrent toujours de fortes hausses de leur nombre de cas (Zhengzhou dans le Henan ou Shijiazhuang dans le Hebei par exemple).
A Pékin, si le nombre de cas demeure plus faible que dans les autres foyers, la dynamique est inquiétante, avec une multiplication par 4 du nombre de contamination en l'espace d'une semaine. Jeudi 24 novembre, 1868 nouveaux ont été enregistrés dans la capitale.

La forte augmentation du nombre de confinements localisés et des fermetures de commerces et lieux de travail, en raison du nombre et de la dispersion des cas, devrait affecter significativement l'activité économique. D'après Gavekal Dragonomics, au milieu de la semaine, plus de 50% du PIB chinois était affecté par une forme de confinement. La mesure de l'impact précis est cependant de plus en plus difficile, étant donné la granularité croissante des mesures (confinements d'immeubles plutôt que de quartier, pour des durées variables et sans prévisibilité).

Cas quotidiens de Covid en Chine continentale
(confirmés + asymptomatiques, moyenne mobile 7 jours)

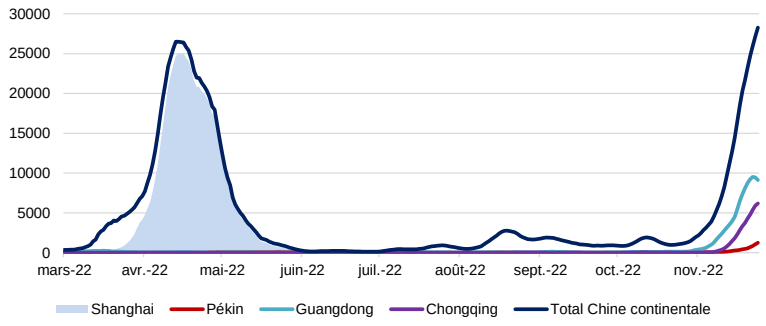

Source: National Health Commission (NHC)

Immobilier : les grandes banques nationales annoncent de nouveaux financements pour les promoteurs, en réponse aux demandes des autorités

Les régulateurs chinois ont officiellement publié mercredi différentes mesures, déjà relayées dans la presse (*voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 14 novembre*), qui entendent soutenir et relancer le secteur immobilier en palliant les problèmes de liquidité des promoteurs. Ces 16 points, formulés de façon générale, appellent les banques à accroitre leurs financements au secteur, et encourage l'assouplissement des conditions d'acquisition pour les ménages.

Répondant à ces appels autorités, les six grandes banques nationales publiques (Industrial and Commercial Bank of China, Bank of China, Agricultural Bank of China, Bank of Communications, Postal Savings Bank of China et China Construction Bank) ont annoncé ces derniers jours l'octroi de nouvelles lignes de crédit à des promoteurs immobiliers et des entreprises de construction pour un montant total combiné de 925 Mds RMB (130 Mds EUR). Pour rappel, de janvier à octobre 2022, les fonds dont disposaient les promoteurs immobiliers se sont élevés à 12 540 Mds RMB, en baisse de 24,7 % en g.a.

Politique monétaire : l'écart entre les dépôts et les prêts bancaires s'élargit, les mesures de soutien résultant essentiellement en l'augmentation des dépôts bancaires

Le rapport de politique monétaire pour le troisième trimestre 2022 récemment publié par la PBoC réaffirme les priorités suivantes :

i) Maintenir des liquidités « raisonnables et suffisantes ». Au T3, la PBoC a finalisé le versement de 1 130 Mds RMB de ses bénéfices au budget de l'Etat. Elle a mis en place un nouveau quota de 300 Mds RMB pour le « financement du développement » par les *policy banks*, en plus de 300 Mds RMB de l'ancien quota déjà accordés aux projets d'infrastructures.

ii) Continuer à mettre en place des outils « structurels » de politique monétaire. Les outils structurels peuvent être classés en deux catégories - outils à long terme et outils périodiques. Le refinancement à l'agriculture et aux PME ainsi que le réescompte sont des outils à long terme, dont l'encours actuel atteint 2 500 Mds RMB. Ces dernières années, la PBoC a créé des outils de refinancement spéciaux pour l'innovation technologique, le transport et la logistique et la rénovation des équipements, qui sont considérés comme outils périodiques et dont l'encours actuel atteint 3 000 Mds RMB. Par ailleurs, à fin septembre, les outils visant à réduire les émissions de carbone totalisent 2 400 Mds RMB, et permettraient une réduction de plus de 80 M de tonnes d'émissions de carbone.

iii) Poursuivre la réforme des taux d'intérêt. En août, les taux d'intérêt des opérations d'*open market* ont été réduits de 10 points de base, faisant baisser respectivement les LPR à 1 an et à 5 ans de 5 pdb et de 15 pdb. Il faut établir un mécanisme d'ajustement fondé sur le marché pour les taux d'intérêt sur les dépôts afin de stabiliser le coût des passifs bancaires.

iv) Améliorer la stabilité de change. Depuis cette année, le taux de change du RMB reste fondamentalement « stable à un niveau raisonnable », et l'offre et la demande sur le marché des changes sont généralement équilibrées : i) le RMB s'est déprécié d'environ 10 % par rapport à l'USD, mais s'est tout de même apprécié de 3,3 %, 8,3 % et 12,5 % par rapport à l'EUR, au GBP et au JPY ; ii)

l'indice du taux de change RMB du *China Foreign Exchange Trade System (CFETS)*, qui mesure le taux de change du RMB par rapport à un panier de devises, indique généralement une appréciation.

v) Eviter des risques financiers systémiques. Renforcer la régulationfinancière et améliorer le cadre de la politique macroprudentielle. Exiger que les 19 banques d'importance systémique domestique (DSIB) appliquent plus rapidement la réglementation, et accélérer la mise en place et l'amélioration de la capacité totale d'absorption des pertes des banques d'importance systémique internationales (GSIB) de la Chine. Consolider les principales responsabilités des institutions financières et de leurs actionnaires ainsi que les responsabilités des autorités locales.

En particulier, la PBoC a mentionné que l'écart entre les dépôts et les prêts bancaires s'est considérablement élargi cette année mais resterait « normal ». Au cours des trois premiers trimestres, les nouveaux prêts et les nouveaux dépôts en RMB s'élèvent respectivement à 18 100 Mds RMB et à 22 800 Mds RMB, l'écart entre l'encours des dépôts et l'encours des prêts bancaires s'établit ainsi à 44 200 Mds RMB à fin septembre, en augmentation de 4 700 Mds RMB par rapport à fin 2021.

Selon la PBoC, cet écart élargi s'explique par les effets des politiques macroéconomiques : i) au cours des trois premiers trimestres, les obligations gouvernementales augmentent de 5 900 Mds RMB, dont environ 4 700 Mds RMB sont détenues par les banques et ainsi s'enregistrent dans les actifs bancaires, d'un autre côté, le produit des obligations gouvernementales, qui peut être reversés aux ménages et aux entreprises (politique de soutien à l'économie), est finalement confié aux banques sous forme de dépôts ; ii) les 1 130 Mds RMB de bénéfices soumis par la banque centrale au budget de l'Etat central sont utilisés pour le remboursement de crédits d'impôts aux entreprises qui les mettent ensuite de côté dans les banques ; iii) le quota des « outils de financement du développement » accordé aux *policy banks* totalise 600 Mds RMB. Ces fonds sont destinés aux projets d'infrastructures des sociétés mais sont encore enregistrés dans leurs comptes de dépôts bancaires.

Retraites : publication des derniers détails réglementaires pour le lancement des fonds de pension privés individuels

Lundi, la China Banking and Insurance Regulatory Commission (CBIRC) a précisé les dernières règles encadrant les fonds de pension individuels, ainsi qu'une liste de 34 institutions éligibles pour développer ce type de produit. Ces détails réglementaires encadrent la participation des assureurs selon des critères de solvabilité et de solidité financière.

Ces règles constituent les derniers détails avant la mise en œuvre de ces fonds, annoncés par les autorités en avril dernier (*voir les Brèves du SER de Pékin de la semaine du 18 avril 2022*).

Pour mémoire, ces produits d'épargne constituent le 3ème pilier du système de retraites, avec le régime public national et les fonds de pension offerts par des employeurs (qui ne concerneraient que 72 millions d'employés à l'échelle du pays, d'après les chiffres du gouvernement). Ils visent à répondre aux besoins croissants de la population en matière de retraite et aux carences des deux autres piliers, dans un contexte de vieillissement démographique. Ils représentent par ailleurs un levier de développement important pour les marchés financiers chinois. D'après Hua Chang Securities, ces fonds de pension individuels pourraient peser plus de 3 300 Mds RMB (180 Mds EUR) d'ici à 2031.

Démographie : baisse continue de la natalité chinoise

Selon les données publiées par le NBS (*National Bureau of Statistics*), en 2021, le nombre de naissances de 31 provinces chinoises a poursuivi la tendance à la baisse pour s'établir à 10,62 millions. L'augmentation nette de la population (480 000) est au plus bas depuis 1962. La population totale s'approche à un niveau d'alerte vers une croissance négative, d'après *Yicai*.

En détail, 14 provinces ont eu un taux de natalité supérieur à la moyenne nationale de 7,52‰, dont 4 (Tibet, Guizhou, Ningxia, Qinghai) supérieur à 10‰, 5 (Hainan, Guangxi, Gansu, Guangdong, Yunnan) supérieur à 9‰, 4 (Jiangxi, Fujian, Anhui, Henan) égal ou supérieur à 8‰ et 1 (Shaanxi) supérieur à la moyenne nationale.
Les régions avec un taux de natalité élevé ont globalement un niveau d'urbanisation inférieur à la moyenne, à l'exception du Guangdong qui a enregistré plus de 1,18 million de naissances pour 2021. Il s'agit de la première province en termes de naissances pendant quatre ans consécutifs depuis 2018 (parmi les explications avancées figurent : une population composée essentiellement de jeunes adultes, une population déjà nombreuse, ou des valeurs traditionnelles qui demeureraient).

13 provinces ou villes autonomes (Heilongjiang, Liaoning, Jilin, Sichuan, Chongqing, Mongolie intérieure, Hunan, Jiangsu, Tianjin, Shanghai, Hubei, Hebei, Shanxi) parmi les 31 ont enregistré une décroissance de la population sur l'année. Le Shandong et l'Anhui se trouvent également au bord d'une croissance négative. Au moins 6 provinces (Jiangsu, Hubei, Hunan, Mongolie intérieure, Shanxi, Tianjin) ont vu leurs taux de croissance démographique entrer en territoire négatif pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années du fait d'une urbanisation plus avancée ; d'un faible taux de natalité et de sorties de la population jeune.

Retour au sommaire (ici)

Banque et finance

Ouverture financière : le gouvernement chinois assouplit les mesures de gestion des fonds pour les investisseurs institutionnels étrangers sur le marché obligataire

Le 18 novembre, la PBoC et la SAFE (*State Administration of Foreign Exchange*) ont publié conjointement le « Règlement sur la gestion des fonds pour les investisseurs institutionnels étrangers sur le marché obligataire chinois », qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023. Selon les nouvelles mesures :

i) Les investisseurs institutionnels étrangers pourront transférer librement des fonds entre leurs comptes obligataires désignés et leurs comptes d'investissement dans le cadre des programmes d'investisseur institutionnel étranger qualifié (QFII) et d'investisseur institutionnel étranger qualifié en RMB (RQFII). Alors que jusqu'à présent les fonds des comptes obligataires désignés ne pouvaient être utilisés que pour des investissements obligataires, dorénavant la possibilité d'effectuer des transferts permettra aux investisseurs étrangers de mieux répartir les investissements entre les obligations et les actions.

ii) Facilitation des procédures de change pour augmenter les flux de capitaux en devises étrangères

iii) Les institutions étrangères auront accès à la négociation de dérivés de change chinois pour les aider à couvrir les risques de change.

Ces assouplissements s'interviennent dans un contexte de la réduction de détention des obligations chinoises par les investisseurs étrangers depuis cette année (691 Mds RMB), passant à 3 378 Mds RMB et représentant seulement 3 % sur le marché obligataire chinois fin octobre, en raison de la hausse des taux d'intérêt mondiaux et des inquiétudes croissantes sur l'économie chinoise.

Evolution des obligations détenues par les investisseurs étrangers depuis le Bond Connect (CEIC)

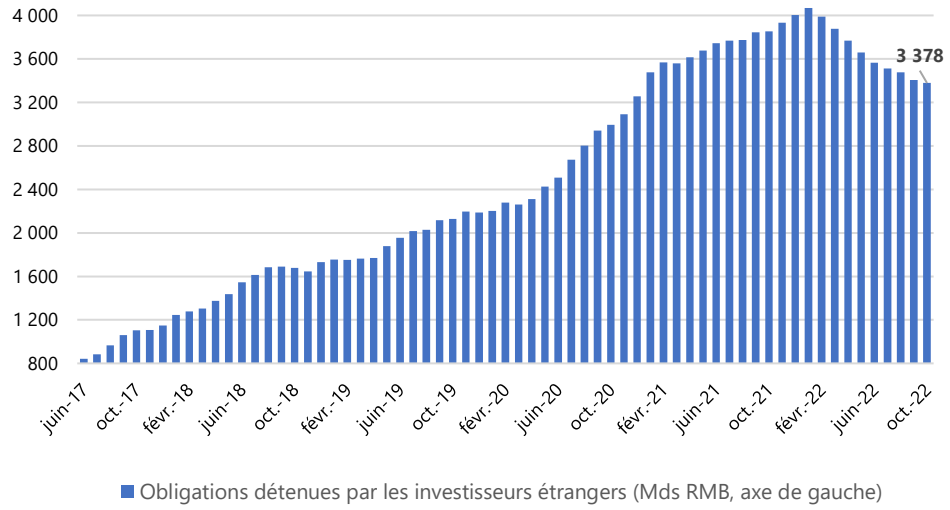

Marché boursier : des marchés en baisse cette semaine, Shanghai résiste. Depuis début novembre, malgré la déception liée à l'absence de réouverture, les marchés chinois sont en territoire positif

Cette semaine, le marché boursier chinois est relativement stable, à l'exception des plateformes axées sur l'innovation technologique qui enregistrent des pertes d'environ 3 %. Il convient également de noter que l'indice SSE remonte au-dessus de 3100 points.

	CSI 300	SSE	SZSE	ChiNext	STAR Market 50
Entre le 21 et le 25 novembre	-0,7%	0,1%	-2,5%	-3,4%	-3,1%
Depuis le 1er novembre	7,6%	7,2%	4,9%	1,9%	-1,0%
Depuis le 1er janvier	-23,6%	-14,8%	-26,6%	-30,5%	-28,5%

Retour au sommaire (ici)

Industrie et numérique

Semi-conducteurs : un rapport fait état d'une pénurie de talents dans le secteur à horizon 2024

D'après un rapport publié le 18 novembre par l'association semi-officielle *China Semiconductor Industry Association*, l'industrie chinoise des semi-conducteurs nécessitera 789 000 talents d'ici 2024, soit une augmentation de 38 % par rapport à fin 2021 où le secteur employait 570 700 personnes. Ce rapport, fondé sur une enquête menée auprès de plus de 2 000 entreprises chinoises opérant dans les semi-conducteurs et plus de 400 instituts de formation, précise qu'environ 40 % de la demande de talents concernera la conception de puces, la demande restante portant sur la fabrication et le conditionnement des circuits intégrés.

La pénurie de talents constitue un obstacle majeur à la réalisation de l'objectif d'auto-suffisance de la Chine dans le domaine des semi-conducteurs. Depuis le renforcement des règles de contrôle-export annoncé par l'administration Biden le 7 octobre, les citoyens américains et titulaires de *green card* doivent obtenir une autorisation du *Bureau of Industry and Security* (BIS) pour travailler en lien avec des fabricants de semi-conducteurs en Chine, ce qui limite fortement les perspectives de recrutement de talents américains. En réponse, la Chine cherche à renforcer ses capacités de formation dans le secteur des semi-conducteurs, comme en témoigne la mise en place de programmes spécialisés par les meilleures universités (dont Tsinghua et l'université de Pékin) ou encore les gouvernements locaux comme celui de Shanghai. Le mois dernier, la zone spéciale de Lingang s'est ainsi associée à l'université de Shanghai et à l'association municipale de l'industrie des circuits intégrés pour créer un centre de formation. Néanmoins, les talents issus de ces nouveaux programmes ne bénéficieront pas de l'expérience des « *haigui* » (海归) formés à l'étranger, du moins à court terme, ce qui laisse présager un renforcement des efforts d'attraction de talents internationaux non-américains.

Batteries : face à la hausse du prix des matières premières, les autorités cherchent à renforcer la chaine d'approvisionnement des batteries au lithium

Le 18 novembre, le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) et l'administration d'Etat pour la régulation du marché (SAMR) ont publié un avis visant à coordonner le développement de la chaine d'approvisionnement pour l'industrie des batteries au lithium. Pour mémoire, la production domestique de batteries a augmenté de 65 % en g.a. entre janvier et septembre 2022, principalement en raison de l'expansion de l'industrie des véhicules à énergies nouvelles (VEN), le tout dans un contexte où le prix du carbonate de lithium (utilisé pour les cathodes et électrolytes) a été multiplié par 14 depuis 2020, à cause de la forte hausse de la demande.

Afin de contenir la hausse des prix, le MIIT et la SAMR ont notamment appelé les autorités locales à favoriser la création d'un marché unifié des batteries au lithium au niveau national et à coordonner les mesures de contrôle de la pandémie de Covid-19 pour aider les entreprises à faire face aux difficultés de production, de transport et de vente. De plus, les autorités locales sont incitées à encourager les entreprises de recyclage de batteries et à améliorer le système de recyclage des batteries de VEN, ce qui fait écho à des suggestions des industriels du secteur (notamment Robin Zeng, fondateur de CATL – *voir brèves du SER de Pékin de la semaine du 5 septembre 2022*).

Cette initiative témoigne de la volonté croissante des autorités chinoises d'intervenir dans les chaines d'approvisionnement des composants industriels clés : une démarche similaire avait été entreprise par le MIIT, la SAMR et l'administration nationale de l'Energie (NEA) en août 2022 dans le secteur de l'industrie photovoltaïque, où la Chine se positionne également comme chef de file à l'échelle mondiale.

Electronique : des émeutes à l'usine Foxconn de Zhengzhou laissent présager un ralentissement prolongé de la production d'iPhone 14

Le 23 novembre, plusieurs médias ont rapporté des émeutes violentes à l'usine Foxconn de Zhengzhou, traduisant la difficulté à stabiliser la situation depuis la fuite de nombreux ouvriers fin octobre 2022 (*voir brèves du SER de Pékin – semaine du 31 octobre 2022*). En conséquence de ces départs mettant en péril la continuité de la production, plusieurs démarches avaient été engagées pour pallier le déficit d'ouvriers, dont la mise en place d'une prime de risque pour les nouveaux ouvriers par Foxconn, ou encore le recrutement direct d'ouvriers par les autorités locales, quand celles-ci n'étaient pas directement mobilisées sur les chaines de montage. Les émeutes récentes se sont déclenchées suite à des protestations des nouveaux ouvriers, qui dénonçaient des retards de paiement de leurs salaires et des conditions sanitaires insatisfaisantes (certains ouvriers testés positifs dormant dans le même espace que des ouvriers testés négatifs). En réponse, Foxconn a publié un démenti et a offert aux travailleurs nouvellement recrutés une prime pour quitter l'usine.

Ces événements vont aggraver les retards de production de l'iPhone 14, alors que le dernier trimestre voit généralement la demande d'iPhone augmenter. Foxconn aurait ainsi suspendu la production d'iPhone 14 Plus pour se concentrer sur la production d'iPhone 14 Pro. Pour mémoire, l'usine de Zhengzhou représente 60 % des capacités d'assemblages d'iPhone réalisés par Foxconn.

En conséquence, Apple va sans doute chercher à réduire davantage sa dépendance vis-à-vis de la Chine. Foxconn avait d'ailleurs augmenté les capacités de production d'iPhone dans son usine indienne durant l'été dernier. A noter que cette situation d'émeute suite à des fonctionnements en boucle fermée n'est pas isolée et avait également concerné l'usine shanghaienne de Quanta, un autre fournisseur taïwanais d'Apple, en mai dernier. Ces dernières années, plusieurs sous-traitants chinois d'Apple ont été retirés de la liste des fournisseurs agréés de l'entreprise américaine, le fabricant de produits acoustiques (AirPods) GoerTek étant le dernier en date.

Economie numérique : la SAMR publie un projet de révision de la loi sur la concurrence déloyale (AUCL)

Le 22 novembre, l'administration d'Etat pour la régulation du marché (SAMR) a publié un projet de révision de la loi sur la concurrence déloyale (AUCL), pour consultation publique. La dernière révision de l'AUCL était intervenue en 2019, plus d'un an avant la mise en place d'un contrôle accru des entreprises de la tech par les autorités chinoises. Les amendements dernièrement présentés introduisent des sanctions pour plusieurs comportements anticoncurrentiels couramment employés par les entreprises de l'économie de plateforme, notamment l'exclusivité forcée (二选一, qui consiste à forcer les marchands à choisir la plateforme sur laquelle ils souhaitent commercialiser leurs produits), la discrimination par les prix fondée sur les algorithmes, ou encore le blocage des services des concurrents. La révision de l'AUCL ajoute également une mesure de dissuasion, les entreprises

pouvant se voir infliger une amende d'un montant de 5 % de leur chiffre d'affaires annuel en cas de violation grave des règles (le plafond précédent était fixé à 5 M RMB).

Pour rappel, des amendements à la loi anti-monopole (AML) ont été adoptés le 24 juin 2022 et sont entrés en vigueur le 1er août 2022, laissant entrevoir une forme de continuité sur la reprise en main du secteur numérique. Par ailleurs, dans son discours de « politique générale » du 16 octobre dernier, Xi Jinping a évoqué un renforcement des directives anti-monopoles dans les années à venir.

Retour au sommaire (ici)

Développement durable, énergie et transports

Energie : Accord d'approvisionnement de 4 millions de tonnes de GNL par an sur 27 ans entre Sinopec et Qatar Energy

Les entreprises étatiques Sinopec et Qatar Energy ont conclu un accord d'approvisionnement de 4 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an sur 27 ans. Le ministre de l'Energie qatari a indiqué qu'il s'agissait de la plus longue durée dans l'histoire de l'industrie. Le gaz proviendra du champ « North Field East » qui appartient au plus grand gisement gazier au monde « North Field » que le Qatar partage avec l'Iran. La Chine est le premier pays à conclure un accord d'approvisionnement concernant ce champ gazier.

Cette annonce intervient dans un contexte de prix élevé du gaz, causé notamment par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et alors que les occidentaux se détournent du gaz russe. Ce contrat permet à la Chine de sécuriser une partie de son approvisionnement en gaz alors que sa demande ne cesse d'augmenter. La Chine est devenue le premier importateur mondial de GNL en 2021, dépassant le Japon. Cette hausse de la demande devrait continuer. En effet, selon le président de Sinopec, la Chine ne devrait atteindre son pic de consommation de gaz naturel que d'ici 2040. Pour rappel, la Chine avait également signé un accord d'approvisionnement en gaz lors de la visite du président Poutine en février dernier (voir brèves du SER de Pékin de la semaine du 07 février 2022).

COP27 : clôture de la conférence sur un accord pour créer un fond dédié aux « pertes et préjudices », mais sur une faible ambition pour la réduction des émissions

La COP27 s'est clôturée sur un accord pour créer un fond sur les « pertes et préjudices » (*loss and damage*) qui traite des conséquences irrémédiables du changement climatique. La question de la participation financière des grands émergents, et en première ligne de la Chine, a traversé les négociations sur ce texte (voir Brèves du SER de Pékin, semaine du 14 novembre 2022).

In fine, le texte adopté mentionne le besoin de financements en provenance d'une large variété de sources, dont des sources innovantes (« *recognizing the need for support from a wide variety of sources, including innovative sources* »), laissant la porte ouverte à des financements en provenance des grands émergents.

Concernant la question des énergies fossiles, le document final comporte une formulation similaire à celle du Pacte de Glasgow adopté à la COP26 (« *phase down of coal* ») et évite donc la formulation de « *phase out* », à laquelle la Chine s'était opposée.

Marché carbone : publication du plan d'allocation de quotas pour la deuxième période de conformité pour consultation publique

Le marché national du carbone chinois lance cette année la deuxième période de conformité, couvrant toujours les émissions de plus de 2000 producteurs d'électricité pour les années 2021 et 2022 sans élargissement à d'autres

secteurs. Le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE) a récemment publié le nouveau plan d'allocation de quotas pour consultation publique, l'échéance de conformité étant fixée au 31 décembre 2023.

Le plan prévoit une baisse d'environ 6,5 % des coefficients d'émissions de référence pour les centrales à charbon par rapport à la valeur qui s'applique aux années 2019 et 2020 (0,8200 tCO_2/MWh pour 2021 et 0,8159 tCO_2/MWh pour 2022 contre 0,877 tCO_2/MWh pour 2019-2020). Ce resserrement, selon le MEE, est conforme à la diminution d'intensité d'émissions des installations génératrices d'électricité (une baisse d'environ 5-13 % en 2020 par rapport à 2019), partiellement due à la hausse du ratio des installations dont les émissions sont réellement comptabilisées (de 66 % en 2019 à 93 % en 2020). Il confirme également la tendance d'une contraction d'allocation des quotas à l'avenir. Toutefois, ce chiffre est légèrement plus conservateur que la baisse de 8 % initialement annoncée dans le projet de plan d'allocation de mars dernier. D'après le fournisseur de données *Refinitiv*, cette réserve trouve son origine dans les préoccupations en matière de sécurité énergétique de la Chine, à la suite des épisodes de pénuries d'électricité et des prix élevés de l'énergie à l'échelle mondiale. Ce benchmark adouci devrait être insuffisant pour éliminer totalement l'excédent de quotas de la première période de conformité, qui s'établit à 352 Mt selon le calcul de *Refinitiv*.

Par ailleurs, l'échéance étant fixée dans plus d'un an, les échanges devraient rester assez limités dans le marché national du carbone dans la continuité des faibles volumes échangés en 2022 après le pic de fin 2021 lorsque la première échéance touchait à son terme. A ce jour, 200 Mt de quotas ont été échangés sur le marché dont 179 Mt échangés lors de la première période de conformité, soit environ 90 %.*

Climat : Publication d'un rapport qui établit le bilan et les scénarios de la transition climatique en Chine

Dans son rapport « China's Climate Transition : Outlook 2022 » publié le 21 novembre 2022, le Centre de Recherche sur l'Energie et la Qualité de l'Air (Centre for Research on Energy and Clean Air, CREA) a analysé 10 scénarios de transition par différents instituts et a interrogé 26 experts afin de faire un état des lieux de la situation énergétique et des prévisions sur la transition climatique en Chine par rapport aux trajectoires 1,5°C et 2°C de l'Accord de Paris.

Le rapport indique que certains engagements de la Chine se situent bien sur la trajectoire de l'Accord de Paris :

- **les investissements dans les renouvelables**, notamment solaire et éolien, qui sont presque alignés avec un scénario 1,5°C et supérieurs à la cible de 1200 GW d'éolien et solaire d'ici 2030 fixée par la Chine, si l'on se réfère aux plans provinciaux (voir brèves du SER de Pékin, semaine du 10 octobre 2022) ;
- **la vente de véhicules électriques**, qui a connu une augmentation de 21% au premier semestre 2022 ;
- **les émissions du secteur des matériaux du bâtiment et les émissions du secteur du ciment**, qui connaissent une baisse de 3% des émissions par an depuis 2017 ;
- **l'électrification** : le rapport rappelle que la décarbonation du secteur de l'électricité – qui est le plus important contributeur aux émissions de CO2 du secteur énergétique, qui est lui-même le premier poste d'émissions - est la colonne vertébrale de la transition énergétique.

Cependant, malgré le déploiement massif des énergies renouvelables et de l'électrification, **les émissions de CO2 continuent d'augmenter** (sauf en 2022, où elles ont baissé de 8% par rapport à 2021, en conséquence du ralentissement économique, voir brèves du SER de Pékin, semaine du 29 août 2022). Le principal facteur de cette augmentation continue est **l'accélération de la consommation d'énergie totale** dans tous les secteurs, alors même que le PIB est plus faible que dans les scénarios de transition énergétique. Ce dépassement est surtout dû aux secteurs fortement carbonés du **bâtiment** (11% des émissions et 5% d'augmentation de la consommation énergétique par an de 2015 à 20202) et de **l'industrie** (et plus particulièrement des industries sidérurgiques, chimiques et pétrochimiques). Pour rappel, la Chine n'a pas précisé de plafond de consommation d'énergie totale dans son 14e plan quinquennal relatif à l'énergie, ce qui était le cas dans le plan précédent (voir brèves du SER de Pékin, semaine du 21 mars 2022). En outre**, l'accent mis par la Chine sur la sécurité énergétique qui repose sur le charbon,** en permettant la construction de plus de centrales à charbon et en encourageant les investissements dans les capacités électriques et industrielles basées sur le charbon, risque d'accentuer la hausse des émissions de CO2.

Ainsi, les 26 experts interrogés par le CREA sont **sceptiques quant à la possibilité d'un pic des émissions avant 2025** (ce qui permettrait d'atteindre la cible de 1,5°C de l'Accord de Paris). Ils sont en revanche **optimistes sur la date fixée par le gouvernement de 2030,** ce qui engendrerait une augmentation des émissions de CO_2 allant jusqu'à +15%. En revanche**, atteindre la neutralité carbone en 2060 sera un véritable défi** pour la Chine, même si elle parvient à devancer largement son objectif de pic carbone en 2030. Cet objectif de neutralité carbone en 2060 nécessitera une diminution drastique et rapide des émissions. Cette trajectoire à 2060 est difficile à évaluer pour le moment, car il n'existe pas de cibles quantitatives pour l'après-2030. En outre, puisque la **Chine met la priorité sur le développement économique et la sécurité énergétique**, les secteurs ne chercheront pas à atteindre le pic le plus rapidement possible.

Par ailleurs, le rapport souligne les insuffisances en termes de rapportage des émissions pour tous les secteurs, hormis le secteur de l'électricité, et pour tous les gaz à effet de serre, hormis le CO_2.

Le rapport émet des recommandations pour que la Chine parvienne à atteindre ses objectifs climat :

- Plus de mesures d'efficacité énergétique ;
- Un changement dans le modèle économique pour se détacher des industries les plus intensives en énergie et ainsi ralentir la demande en énergie ;
- Davantage d'investissements dans les renouvelables pour atteindre 39% du mix énergétique primaire en 2030, et 86% en 2050 ;
- La priorisation de l'électrification quand elle peut remplacer les énergies fossiles, comme dans les pompes à chaleur de grande envergure et les véhicules électriques ;
- Des réformes pour gérer de manière plus flexible l'offre et la demande dans le système énergétique ;
- Une amélioration de la qualité et la fréquence du rapportage des émissions de tous les gaz à effet de serre, et pas seulement du CO2.

Aviation civile : la compagnie Colorful Guizhou Airlines réalise le premier vol commercial incorporant des carburants d'aviation durable en Chine

La compagnie Colorful Guizhou Airlines a réalisé, en partenariat avec Airbus, le premier vol commercial incorporant des carburants d'aviation durables (SAF) en Chine. Le vol a relié la ville de Ningbo, dans la province du Zhejiang, à Guiyang dans la province du Guizhou, soit une distance d'environ 1 500 km. Il a été opéré par un Airbus A320neo de la compagnie incorporant 10 % de carburant d'aviation durable. Ce vol constitue la première étape d'un accord de coopération signé entre Airbus et trois compagnies chinoises (Colorful Guizhou Airlines, Xiamen Airlines et Zhejiang Loong Airlines) à l'occasion du 14e salon aéronautique de Zhuhai au début du mois. Colorful Guizhou Airlines exploite actuellement 8 Airbus A320neo.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions menées par Airbus en Chine pour promouvoir l'utilisation des SAF par les compagnies chinoises. L'avionneur utilise par ailleurs les carburants d'aviation durables pour certains vols d'essais et de livraison réalisés à partir de sa ligne d'assemblage final de Tianjin.

La Chine s'est dotée en 2020 d'une politique relative au développement d'une aviation plus durable, avec un objectif d'incorporation de SAF à hauteur de 50 000 tonnes en volume global consommé d'ici 2025. Ceci équivaut à un taux d'incorporation de seulement 0,1% si l'on considère comme référence le niveau de consommation des compagnies chinoises en 2019.

Retour au sommaire (ici)

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Inflation : la hausse de l'indice des prix à la consommation s'élève à 1,8 % en octobre

L'inflation se maintient à un niveau modéré à Hong Kong avec une hausse de 1,8 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) en glissement annuel au mois d'octobre. Des hausses de prix plus élevées sont toutefois enregistrées pour l'eau, le gaz et l'électricité (+13,4 % en g.a), l'habillement (+4,5 %) et l'alimentation (+3,5 % pour les repas pris à l'extérieur, +3,3 % pour les ingrédients de base).
De nouvelles hausses de prix des transports et de l'énergie devraient avoir lieu l'année prochaine, avec notamment une hausse de 6,4 % et 5,5 % des tarifs des deux fournisseurs d'électricité de la RAS (CLP et HK Electric) le 1er janvier. Les 4 compagnies de bus de Hong Kong (KMB, Long Win Bus, Citybus et New World First Bus) ont quant à elle déposé des demandes d'augmentation de prix, comprises entre +10 et +20 %, auprès du Bureau des transports, de même que les taxis hongkongais avec une demande d'augmentation de 6 HKD par course.

Asie-pacifique : le chef de l'exécutif John Lee s'est rendu à Bangkok pour le sommet de l'APEC

Le chef de l'exécutif hongkongais a effectué sa première visite officielle à Bangkok, à l'occasion du sommet de l'APEC des 18 et 19 novembre, le premier à se tenir physiquement depuis plus de 4 ans. John Lee s'est entretenu à cette occasion avec les premiers ministres thaïlandais et singapourien ainsi qu'avec les présidents indonésien et vietnamien. Il a également rencontré, à l'occasion d'un diner organisé par l'agence hongkongaise HKTDC, une délégation de 20 industriels thaïlandais afin de « raconter la belle histoire de Hong Kong », selon le terme aujourd'hui utilisé par le gouvernement pour définir l'effort entrepris afin de promouvoir l'attractivité de la RAS.

Macao

Macroéconomie : contraction de 33 % du PIB au 3ème trimestre

Le PIB macanais a enregistré une contraction de 33 % au T3-2022 (g.a), pénalisé par un recul de 50,8 % des arrivées de visiteurs sous l'effet du rebond épidémique du mois de juillet, qui avait alors entrainé une fermeture des casinos puis un confinement total de la ville. Les exportations de services ont ainsi diminué de 46,7 % au cours de la période, dont -72,5 % pour les services liés aux jeux d'argent et -45,9 % pour les services touristiques. L'investissement privé (FBCF) a également enregistré un fort recul à -34,3 %. A l'échelle des trois premiers trimestres de l'année, la contraction du PIB macanais s'élève à - 27,8 %, après - 54 % en 2020 puis +18 % en 2021.

Retour au sommaire (ici)

Taïwan

Industrie : ASML investit à Taïwan

L'entreprise néerlandaise ASML, leader mondial pour la fourniture de machines de lithographie par ultraviolet extrême (EUV), a annoncé un projet de construction d'une usine à New Taipei dans le district de Linkuo qui devrait débuter en juillet 2023. La première phase de ce projet, représentant un investissement de 968 MUSD, s'accompagnera de la création de 2 000 emplois bénéficiant d'avantages salariaux (augmentation du nombre des jours de paternité, maternité et jours de congés annuels). Pour développer le vivier de talents, ASML prévoit également d'offrir un salaire annuel de 51 331 USD aux ingénieurs titulaires d'un master. Ces actions ont été saluées par la Présidente TSAI Ing Wen qui a rappelé que l'entreprise dispose à Taïwan de 5 centres et de plus 4 500 employés.

Relation régionale : Taïwan au sommet de l'APEC

Taïwan était présente au sommet de l'APEC les 18 et 19 novembre 2022 et représentée pour la 6e fois par Morris Chang (fondateur du groupe TSMC). Les messages clés délivrés par la délégation portaient sur la nécessité de poursuivre un travail collectif en faveur d'un commerce ouvert et juste, de chaînes de production sécurisées et efficaces, et d'un développement économique inclusif et durable. Ce sommet a permis de rappeler le rôle majeur du pays dans l'industrie de pointe, son rôle géopolitique central et ses engagements pris pour atteindre le net zéro carbone en 2025. Morris Chang, à la tête de la délégation, a eu l'opportunité de s'entretenir avec la moitié des dirigeants politiques en présence en particulier la vice-présidente des États-Unis Kamala Harris, le secrétaire d'État américain Antony Blinken, le Premier ministre singapourien Lee Hsien Loong, le Premier ministre Fumio Kishida ainsi que le Président et Secrétaire général du Parti communiste chinois Xi Jinping.

MediaTek : les entreprises de semi-conducteur développent la chaîne de production au-delà de Taïwan

Suite à une interview du PDG de MediaTek, Rick TSAI, au journal Reuters sur la possibilité grandissante pour les entreprises taïwanaises du secteur des semi-conducteurs de délocaliser leur production à l'étranger (Europe, Etats Unis), le service des relations publiques de MediaTek a clarifié les propos du PDG sur son intention de transférer la chaîne d'approvisionnement hors de Taiwan. L'entreprise, classé 4ème fournisseur mondial de puces, continue de diversifier ses fournisseurs en fonction de ses productions (puces avancés -TSMC, puces plus ancienne -Global Foundries Inc à Singapour et aux Etats Unis, fabrications de puces de télévisions et de Wifi avec la technologie Intel 16) tout en s'appuyant grandement sur la chaîne d'approvisionnement taïwanaise. En effet, le concepteur et fournisseur de puces pour les smartphones, les ordinateurs portables et autres applications technologiques, investit 9,64 Mds USD par an dans l'île. Le MOEA a également rappelé que de nombreux investissements étrangers avaient eu lieu dans le secteur depuis 2019 (Applied Materials Inc, Entegris Inc, Merk Group), renforçant la chaîne de production sur le territoire. TSMC a, en réaction, réitéré son engagement à conserver ses technologies de fabrications avancées à Taïwan.

R&D : amendement à la loi sur l'innovation industrielle

Un amendement à la loi sur l'innovation industrielle (Statute for Industrial Innovation) a été présenté par le Premier ministre SU Tseng-chang. Il prévoit des déductions fiscales pour les entreprises taïwanaises de hautes technologies afin de consolider le secteur, renforcer l'économie nationale et permettre à ces entreprises d'investir davantage en R&D. Les entreprises bénéficieraient d'un crédit d'impôt de 25 % en R&D contre 15 % actuellement et d'un crédit d'impôt supplémentaire de 5 % sur l'ensemble des achats d'équipement de pointe. La déduction fiscale combinée sera plafonnée à 50 %. D'après le Ministre du Conseil national du développement, KUNG Ming-hsin, l'objectif du gouvernement est de conserver un avantage concurrentiel sur le Japon, la Corée du Sud, les Etats-Unis ou encore l'Europe qui offrent des subventions élevées durcissant la concurrence. Cette annonce a été bien accueilli par les principaux acteurs du secteurs (TSMC, MediaTek, ASE). Le secteur devrait contribuer à 21 % du PIB de Taïwan en 2022 grâce à une augmentation significative des exportations, et sa valeur totale de janvier à juin a augmenté de 37 % par rapport à la même période l'année dernière.

Balance des paiements : les avoirs de réserve enregistrent une baisse importante au T3 2022

D'après la dernière publication de la Banque centrale de Taïwan (CBC) sur la balance des paiements, l'excédent du compte courant s'est établi, au troisième trimestre 2022, à 20,7 Mds USD (contre 26,8 Mds au T3 2021). Il provient essentiellement du commerce de biens, dont l'excédent diminue de 21 % par rapport au T3 2021, à 16,8 Mds USD en raison du ralentissements de la demande extérieure, et du prix encore élevé des achats des matières premières. Par ailleurs, les sorties nettes du compte financier s'élèvent à 23,8 Mds USD : les IDE enregistrent un solde négatif de 1,1 Md USD avec une augmentation des sorties (+2,1 Mds USD) et des entrées (+1 Md USD) ; les mouvements sur les dérivés augmentent avec un solde de +2,5 Mds USD. Les investissements en portefeuille affichent un solde négatif, tirés par des investissements importants des compagnies d'assurance taïwanaises dans les titres de créance (debt securities) à l'étranger (7,5 Mds USD), on observe également une baisse des investissements étrangers dans les actifs taïwanais (equity) (-19,4 Mds USD). Les avoirs de réserve (reserve assets), quant à eux, enregistrent une baisse de 4,1 Mds USD à la fin du mois de septembre, soit le niveau le plus bas depuis le T3 2007 (-7,7 Mds USD), entrainée, selon la CBC, par ses interventions sur le marché des changes pour stabiliser le TWD face au dollar américain.

Retour au sommaire (ici)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet
Rédacteurs : Thomas Carré, Thibault Alix, Zilan Huang, Yang Jingxia, Orhan Chiali, Baptiste Gosson-Brion, Furui Ren, Marie-Pia Lebrun, Antoine Moisson, Laureen Calcat, Julien Boudet, François Lemal, Cyril De Mesmay, Li Wei,Pierre Moussy, Camille Forumeau, Philippe Baudry, Florian Surre, Odile Huang, Charlotte Lau, Max Chang, Alain Chouan, Pascal Millard, Maria Girard
Revu par : Axel Demenet
Pour s'abonner : baptiste.gosson-brion@dgtresor.gouv.fr